

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°35
	INTITULE Du POSTE	Enseignant spécialisé en Unité d'Enseignement d' I.E.M (Institut d'éducation motrice)
	PLACE du POSTE	Institut d'éducation motrice de Saint-Thys, Marseille 10ème.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	<p>Les IEM ont pour vocation la prise en charge d'enfants et d'adolescents souffrant d'un handicap moteur (essentiellement infirmité motrice cérébrale) avec ou sans troubles associés.</p> <p>Les élèves sont majoritairement scolarisés par petits groupes au sein de l'unité d'enseignement. Si les enseignements sont en conformité avec les programmes, les retards dans les apprentissages peuvent être importants.</p> <p>Un partenariat avec des établissements de référence permet des temps de scolarisation en milieu ordinaire pour certains enfants ou adolescents en fonction de leur projet personnalisé de scolarisation et de leur projet personnalisé d'accompagnement</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité fonctionnelle de la directrice de l'IEM, et pédagogique de l'IEN ASH, l'enseignant intervient dans le cadre du projet de l'unité d'enseignement piloté par une coordonnatrice.</p> <p>Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de cette structure (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, etc.) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou de formation.</p> <p>Il construit et coordonne les projets des élèves, au sein de l'unité ou avec les classes de référence.</p>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir travailler en équipe - Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des troubles. - Savoir mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées. - Savoir mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Qualification : Etre titulaire du CAPPEI ou équivalent
	NOMINATION	L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 20 mars 2020.</p> <p>Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.</p>
CONTACT	<p>IEN ASH du secteur concerné :</p> <p>Mme Mahussier, IEN ASH Est ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr 0442211299</p>	